



La vie de la commune

Commune de



CUIS

1	La vie de la commune	15	Artiste sculpteur
2/3	Edito	16	Bibliothèque
4/5	Etat civil/infos diverses	17	Gary Cothenet
6/9	Conseils municipaux/Budget	18/19	Accueil de loisirs/école
10/12	Fête et cérémonies	20	Familles rurales
13	Travaux village	21/22	Comité des fêtes
14	Vign'Art	23/24	Recettes
		25/27	Agenda/jeux

EDITO :

Madame, Monsieur,

L'année 2019 est désormais bien entamée avec son cortège de bonnes choses et parfois de moins agréables pour un maire.

Grâce au travail de chacun, et malgré un budget restreint : le fleurissement de la mairie et plus largement de la commune, a été maintenu. Si, suite aux restrictions des dotations et au prélèvement record de l'état sur nos finances, respecter tous nos objectifs et surtout satisfaire chacun, est impossible, le cap de nos engagements est cependant maintenu : ainsi, dans les mois à venir, est planifié un certain nombre de travaux. D'autres besoins existent mais il faudra faire preuve d'un peu de patience, car le choix réfléchi du conseil municipal est d'étaler ces actions sur le temps pour ne pas augmenter les impôts locaux tout en réduisant l'endettement de la commune : c'est un grand plaisir pour moi d'animer une équipe si sensible à l'intérêt général de notre petite collectivité et je les remercie pour leur action et leur support.

Je tiens également à faire part de toute ma gratitude aux bénévoles de nos associations qui donnent sans compter de leur temps et de leur énergie car c'est avant tout grâce à eux qu'il fait si bon vivre dans notre village ; je veux qu'ils sachent qu'ils ont tout le soutien du conseil municipal dont je me fais ici le porte-parole ; je me permet également de solliciter chacun d'entre vous : venez nombreux à leurs manifestations car ce petit geste de votre part sera le meilleur encouragement qui soit pour leur dévouement au service de notre collectivité.

Pour un maire, animer une commune où il existe un tel vivier de dévouement et d'attention aux autres est une grande source de fierté et de joie.

Malheureusement, il est parfois aussi des comportements moins réjouissants tels celui de ces quelques personnes qui oublient que l'on doit être soucieux de ses voisins, que ce soit, par exemple, en évitant des stationnements gênants ou encore en ramassant les déjections de son animal à proximité des habitations ou encore en taillants ses haies. A chaque fois que j'ai connaissance de telle ou telle incivilité je ne peux m'empêcher de me souvenir de maximes de l'instruction civique de mon enfance qui peuvent paraître surannées à certains mais sont, face à ces comportements, si indiscutablement actuelles et pertinentes : « *Ne fais pas à autrui ce que tu n'aimerais pas que l'on te fasse* » et « *la liberté des uns s'arrête où commence celle des autres* ».

Après, et bien plus grave, sont ces actions malveillantes tels les morceaux de bravoure (courageusement anonymes bien sûr) qui ont consisté à couper l'éclairage de certaines rues du village dans le plus profond mépris de la sécurité publique ou encore à se glisser sournoisement dans le couloir de la mairie pour y afficher un tract nauséux contre le vivre ensemble.

Cependant je ne vous oublie pas, vous, la grande majorité, tout aussi nombreuse que discrète, de mes concitoyens, qui fait preuve de sens civique sans demander ni attendre de retour : qu'ils soient assurés que le conseil municipal et moi-même saurons œuvrer, sans aucun renoncement, pour maintenir leur tranquillité même si nous devons, pour cela, aller au-delà de simples et bienveillants rappels à la loi.

Après ce bref exposé sur la vie de notre village, les membres du conseil municipal et moi-même souhaitent à chacune et à chacun d'entre vous d'agréables vacances d'été.

DETAIL DES PRINCIPALES ACTIONS 2019 :

Le revêtement de la traverse, entre notre village et CHOUILLY, a été réimperméabilisé pour la protéger contre les effets du temps.

La ruelle RICHON est terminée en respectant au mieux les contraintes et attentes des riverains.

La remise en état et élargissement de la portion de la rue du Général LECLERC qui dessert notre salle des fêtes et l'accès aux bennes à verres est planifiée.

Le goudronnage de toute la rue des BOURGS est également retenu pour cette année.

La remise en état de la ruelle BEQUOT devrait enfin avoir lieu suite à un accord avec la communauté d'agglomérations.

Enfin est également prévu le rebouchage des trous suivi d'un gravillonnage des portions les plus abimées de la traverse entre CUIS et GRAUVES.

Le Maire

Patrick BUFFRY

Etat civil

Décès

DEROULLAT Jean-Pierre, décédé le 09/03/2019

Mariage

GOUESSE Nicolas et LEFEVRE Céline, le 19/01/2019

DIAS DOS SANTOS Paulo et WILLMANN Maryline, le 22/06/2019

Naissance

JONOT DE ALMEIDA Alice, née le 11/01/2019

BRUNEAU Gaspard, né le 27/01/2019

Mairie

Vous pouvez contacter le secrétariat de mairie aux horaires ci-dessous :

Tél : 03 26 59 78 60

Email : mairie.cuis@wanadoo.fr

	Sans rendez-vous
Lundi	10 h 00-12 h 30/ 13 h 30- 15 h00
Mardi	8h30-12h30
Jeudi	8h30-12h30
Vendredi	8h30-12h30

Le secrétariat de mairie sera fermé du jeudi 18 juillet au vendredi 26 juillet 2019 inclus et du lundi 19 août au vendredi 30 août inclus.

Inscriptions sur la liste électorale de Cuis

Les nouveaux cuitat(e)s non encore inscrits sur la liste électorale de la commune peuvent venir s'inscrire au secrétariat de mairie.

A noter que les jeunes gens nés en 2001 et recensés à Cuis sont inscrits d'office.

Recensement militaire



Dans le mois qui suit leurs 16 ans, les jeunes gens (fille et garçon) de la commune de Cuis doivent se faire recenser afin d'être convoqués à leur journée d'appel et de préparation à la défense.

Se présenter en mairie avec la carte nationale d'identité et le livret de famille des parents.

Ce document est exigé pour le passage de tout examen et du permis de conduire.

Aide de la commune au transport scolaire :

La commune participe au transport des collégiens à hauteur de 30 % de prise en charge du coût de l'abonnement soit 21 €. Pour se faire rembourser, il suffit d'apporter en mairie le justificatif de l'inscription et du paiement au transport scolaire ainsi qu'un rib.

NB : la commune ne participe pas au transport des lycéens.

« Opération tranquillité vacances »



Si vous vous absentez pendant les mois de juillet ou d'août, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Un formulaire est disponible en mairie.

Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !



Opération tranquillité vacances

Renouvellement des pièces d'identité



Actuellement, les délais de demande d'une carte nationale d'identité (CNI) ou d'un passeport sont rallongés :

- 2 à 3 semaines pour les passeports,
- 4 à 6 semaines pour les CNI.

Rappel : Les cartes nationales d'identité et les passeports se font à Epernay, Tours sur Marne, ou Vertus ...

N'oubliez pas ces délais lors de vos voyages, prévoyez !

Attention aux moustiques.

Bonjour l'été, le soleil mais aussi les moustiques !

Afin d'éviter au maximum le désagrément des piqûres de moustiques, il est conseillé de ne pas laisser d'eau stagnante dans vos jardins, cours. Pensez à vider vos coupelles, seaux et divers récipients pouvant servir à la reproduction des larves de moustiques.





Résumé des conseils municipaux



Résumé du conseil municipal du 14 janvier 2019

Chats : La Fondation 30 millions d'Amis propose une nouvelle convention de stérilisation et d'identification des chats. La prise en charge de la commune serait à hauteur de 50% (coût total pour un chat 70,00 €).

Le conseil accepte la convention qui prendra effet du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Arbre de Noël : Mme Leclert Catherine propose pour Noël 2019 d'installer un sapin sur la place de la mairie. Le conseil municipal a validé cette idée.

Eclairage public : Plusieurs endroits de la commune sont mal éclairés.

Monsieur le Maire propose de réaliser des devis pour l'installation d'éclairages supplémentaires.

L'éclairage public étant coûteux, un devis sera également demandé pour remplacer les ampoules actuelles par des ampoules à led.

Résumé du conseil municipal du 4 février 2019

Enfouissement des réseaux rue du Général Leclerc : Monsieur le Maire présente le projet d'enfouissement. Après examen, le conseil municipal approuve la réalisation du projet d'enfouissement du réseau électrique, des télécommunications et l'éclairage public.

Enduisage route de Chouilly : Afin d'entretenir la route de Chouilly, un enduisage est prévu au printemps. Un premier devis a été reçu mais la longueur doit être vérifiée.

Résumé du conseil municipal du 18 mars 2019

Travaux de voirie : Afin de pouvoir réaliser les travaux de voiries route de Chouilly, rue des Bourgs et rue du Général Leclerc, le conseil municipal décide de prévoir un emprunt de 60 000 € sur 5 ans au budget.

Entretien annuel du lotissement : Le conseil municipal a accepté le devis d'un montant de 10 774,80 € de l'entreprise Les Espaces Verts concernant l'entretien annuel du lotissement et de ses environs.

Résumé du conseil municipal du 8 avril 2019

* Approbation des comptes 2018 dressés par le receveur municipal.

* Vote du budget primitif 2019

*Tarif concessions cimetièrre (inchangés) :

Concession simple : 175 €

Concession double : 420 €

Columbarium : 175 €

*Tarifs salle des fêtes (inchangés) :

	Week-end	Journée	½ journée
Habitants	250	150	110
Extérieurs	460	/	/

NB : une caution éligible au moment de la location sera demandée (800€).

*Vote des taux d'impositions 2019. Ceux-ci restent identiques à 2018 :

Taux pour 2019 (à pression fiscale constante) : inchangés

Taxe d'habitation : 22,90 %

Foncier bâti : 14,70 %

Foncier non bâti : 19,27 %

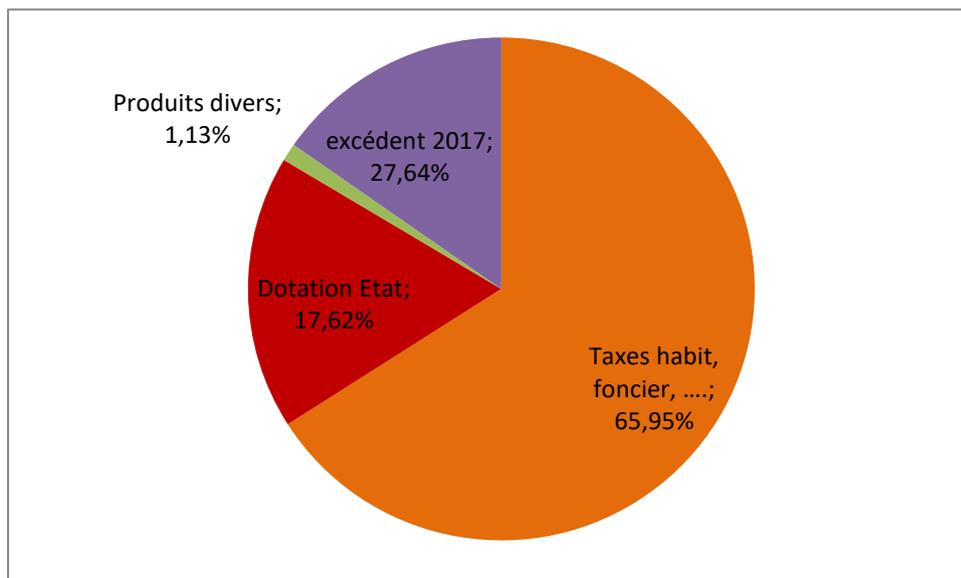
Budget communal pour l'année 2019

	Recettes en €	Dépenses en €
Fonctionnement	364 743	Idem ci-contre
Investissement	229 010	"
TOTAL =	593 753	"

Sources des **recettes de fonctionnement** :

- 1) Impôts et taxes pour 227 430€
Taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti = 209 568€

Attribution de compensation de l'intercommunalité = 17 862€
- 2) Dotations de l'Etat pour 60 778€
(dotation forfaitaire, dotation solidarité rurale,...)
- 3) Produits divers pour 3 900€
(revenus d'immeubles)
- 4) Excédent du budget 2018 pour 52 734€



Ces ressources sont affectées aux dépenses suivantes :

- 1) Les charges à caractère général pour 143 449€
Il s'agit de l'électricité, gaz (20 000€ d'énergie), eau, carburant, désherbant, fournitures (d'entretien, de voirie, administratives), entretien des espaces verts (12 000€), de bâtiments (12 157€), de voies et réseaux (56 372€), véhicules, assurances, frais postaux, téléphone, , ...
- 2) Les charges de personnel pour 88 100€ (salaires et charges)
Rappelons que la commune emploie un agent communal à temps complet, une secrétaire de mairie et un agent territorial à temps partiel.
- 3) Autres charges de gestion courante pour 57 600€
Il s'agit des frais des écoles reversés à Cramant (35 000€), d'indemnités (indemnités aux élus 14 000€), de subventions aux associations pour 4 780€ (comité des fêtes 3 200€, familles rurales 800€, les amis des écoles 400€, confrérie St Vincent 300€,...)

- 4) Intérêt d'emprunt pour 6 071€
- 5) Atténuation de produits et charges exceptionnelles pour 42 880 € dont :
FNGIR (dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle, la commune est perdante et doit verser 28 880€), fonds de péréquation intercommunales 12 000€, reversement de la totalité des produits issus de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises CVAE 2 000€
- 6) Virement en section investissement de l'excédent, pour 25 443 €

Sources des **recettes d'investissement** :

- 1) Virement du budget fonctionnement pour 25 443€
- 2) Dotation, fonds divers et réserves pour 133 497
- 3) Dotation Equipements des Territoires Ruraux pour 10 070€
- 4) Emprunt pour 60 000€

Ces ressources sont affectées aux travaux suivants :

- Remboursement d'emprunt contracté pour les travaux de voirie pour 29 942€€
- aménagement rue Général Leclerc pour 28 000€
- autres immobilisations corporelles pour 39 869€
- déficit d'investissement antérieur reporté pour 71 197€

Résumé du conseil municipal du 20 mai 2019

Réfection ruelle Beguot : La ruelle refaite par la communauté d'agglomération d'Epernay s'est affaissée au bout d'un an et demande une nouvelle réfection. Après plusieurs entretiens, la communauté d'agglomération va financer partiellement les travaux (terrassement + concassé).

Projet golfy – modification du PLU : Après présentation des croquis architecturaux du projet golfy, le conseil municipal a validé le projet de modification du PLU.

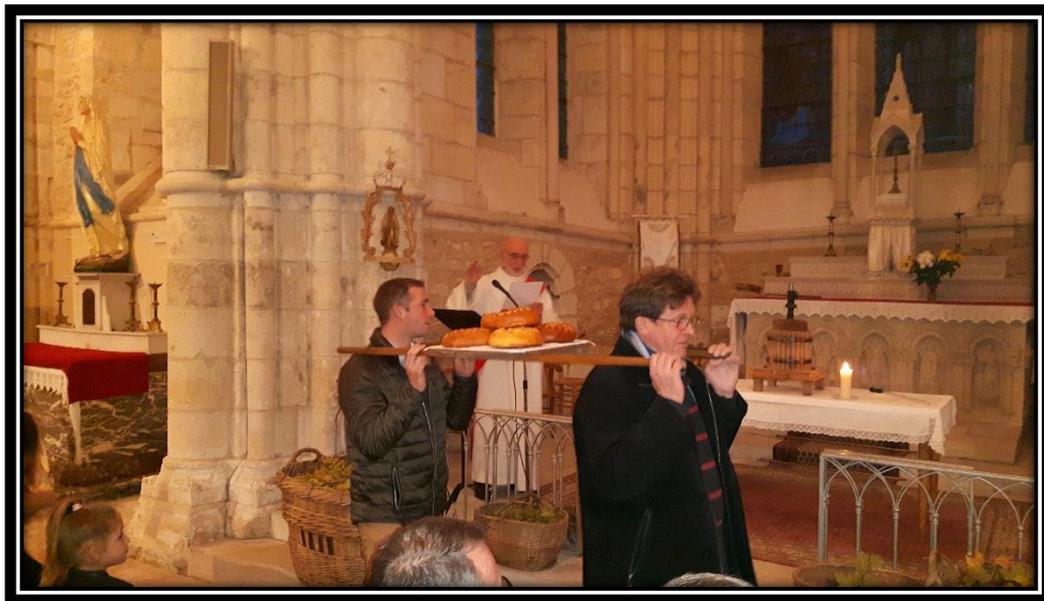
Fête et Cérémonies

Saint Vincent

Comme chaque année, les vignerons de Cuis ont fêté notre Saint Patron : St Vincent, le samedi 19 Janvier 2019 en l'Eglise St Nicaise de Cuis.

La bénédiction des brioches et du vin par notre diacre Gérard fût un moment festif et convivial comme le vin d'honneur qui a suivi à la salle des fêtes de Cuis.

Nous vous invitons à notre prochaine St Vincent en 2020.



Repas des seniors

24 février 2019



C'est avec un immense plaisir que nous avons accueillis 33 séniors de Cuis le 24 février 2019 pour le traditionnel repas des séniors au millésium.

A total, 1239 séniors de 22 communes ont été accueillis (Brugny Vaudancourt, Chavot-Courcourt, Chouilly, Clamanges, Cuis, Epernay, Etrechy, Flavigny, Gionges, Grauves, Les Istres et Bury, Mancy, Monthelon, Morangis, Moslins, Moussy, Plivot, Pocancy, Trécon, Velye, Vinay, Vouzy).

Cet évènement est un moment fort de la vie de notre village et pour l'ensemble des élus, une grande joie de les préparer.

Vos connaissances et votre sagesse sont essentielles. Elles éclairent le présent pour mieux préparer l'avenir. C'est pourquoi, il est important que le village, au travers de ce repas, vous remercie pour ce que vous avez fait et ce que vous faites encore tous les jours.

Merci à toutes et tous. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

Message de Geneviève DARRIEUSSECQ, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées

« *La guerre est gagnée. Voici la victoire. C'est la victoire des nations unies et c'est la victoire de la France.* »
La voix solennelle qui porte ce message dans l'après-midi du 8 mai 1945 est celle qui, depuis le 18 juin 1940, incarne la France dans la guerre.

Les paroles du général DE GAULLE se mêlent au bourdon de Notre-Dame et aux cloches de toutes les églises, aux sirènes et aux exaltations qui retentissent dans tout le pays. La Victoire est là. Enfin, en Europe, la guerre est finie.

...

Après tant de combats, de victimes et de destructions, le nazisme est abattu. C'est la victoire sur une idéologie totalitaire, raciste et criminelle qui a mené la violence jusqu'à sa plus effrayante extrémité.

La France exprime sa reconnaissance à toutes ses filles et à tous ses fils qui ont combattu pour la patrie : les combattants de 1940, les Français Libres, tous ceux qui ont répondu à l'appel de la Résistance, les armées de LECLERC et de DE LATTRE. La France se souvient des déportés qui ont souffert de la barbarie et des victimes des camps de la mort. La Nation n'oublie pas tous ceux qui ont subi les conséquences du conflit : les prisonniers, les victimes civiles, les veuves et les orphelins.

La France exprime sa reconnaissance aux femmes et aux hommes, issus des nations du monde entier, qui ont conjugué leurs efforts pour nous libérer et restaurer la dignité humaine.

En ce 75^{ème} anniversaire de l'année 1944, la France se souvient de ses libérateurs. ... Nous nous souvenons avec ferveur des débarquements de Normandie et de Provence, de la libération de Paris, du courage et des sacrifices de tous les combattants de la liberté.

Aujourd'hui, nous nous remémorons les déchirures de notre continent et l'ampleur du désastre humain et moral. Ainsi, rassemblés, nous mesurons la valeur de la paix. Elle est notre héritage. Elle est la clé de voûte de la construction européenne. Elle est notre raison de vivre ensemble. Préservons-là !



Merci aux enfants et enseignants de l'école de Cuis-Cramant
d'agréments cette journée commémorative par le chant de la marseillaise.

Travaux sur notre village

Réfection de la ruelle Richon, fin mars début avril



Pose des caniveaux

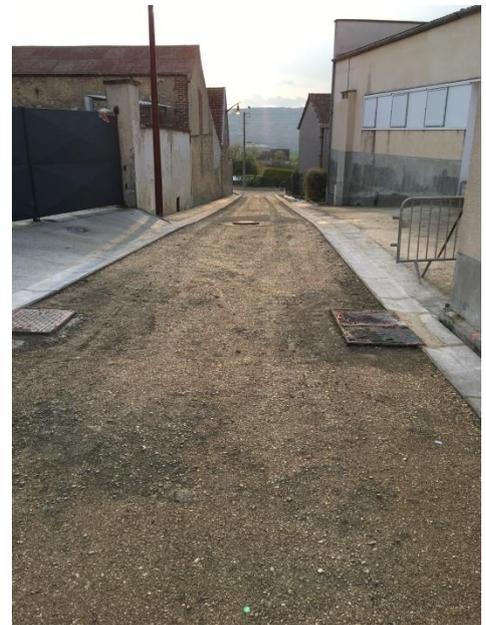
Vue du bas de la rue



Vue du haut de la rue



Compaction du concassé



Mise en forme avant
goudronnage



La ruelle Richon terminée

Vign'art : mariage du champagne et de l'art contemporain

Pour la première fois dans le vignoble de Champagne est organisé un festival d'art contemporain et de land art. Il est principalement soutenu par la communauté d'agglomération « Epernay agglo Champagne » et la « Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne ».

La première édition de cet évènement annuel se déroulera de la mi-mai à la mi-septembre sur le versant sud de la Montagne de Reims et sur la côte des blancs. 14 œuvres sont exposées dans les vignes.

Une documentation indiquant la localisation de l'ensemble des œuvres est disponible auprès de nombreux commerces et offices du tourisme.

Sur la commune de Cuis nous accueillons l'œuvre d'Akunzo Karola Pezarro et Aris de Bekker, deux artistes plasticiens hollandais.

La base de l'œuvre est composée d'une construction de fers à béton, ancrés dans le sol. Des branches de noisetier sont tissées dans un ensemble transparent, comme une grande forme de dentelle. Des dizaines de petites formes réfléchissantes sont suspendues entre les branches. Aux extrémités des fers à béton viennent des brosses en fils naturels.



Après la création de l'œuvre, celle-ci est transportée pour être installée proche des falaises des Roualles.

Les artistes à côté de leur œuvre.



Un artiste sculpteur à découvrir dans notre commune

Artiste sculpteur à son temps perdu, Olivier COURTIN, aime travailler le bois d'olivier, la pierre, le verre et depuis peu le bronze, et marier ces différentes matières pour faire rêver.

Son père, tailleur de pierre d'objets décoratifs lui a donné le goût au travail de la matière, mais il a préféré développer son côté artistique. *« Les pièces doivent me parler, faire rêver mon imagination et je souhaite qu'il en soit de même pour celui qui les regarde. Chaque œuvre est unique. »*

Au début, Olivier s'est éprit de travailler le bois d'olivier, normal quand on s'appelle Olivier et que ses parents possèdent une maison dans le sud de la France... *« J'aime sentir l'odeur du bois quand je le travaille. Ce bois, si particulier avec ses veinages que je peux mettre en valeur ».*



Puis il a cherché la combinaison de différentes matières pour augmenter la richesse. Il cherche à laisser des parties naturelles qui n'appellent pas à la modification car elles sont naturellement belles et à faire ressortir les coloris et le veinage d'autres parties à l'intérieur de la matière en lui donnant une brillance à travers le polissage. Une partie est sablée brute et une autre partie est rendue brillante.



« J'ai une affection particulière pour le livre car le livre raconte une histoire. J'utilise la pierre bleue de Belgique car grise d'origine, elle devient noire au polissage. Sur certaines œuvres comme celle ci-contre, je perfore le livre par le sablage pour lire à travers. »

« J'ai ensuite souhaité porter un regard différent sur la bouteille de Champagne, parfois en cherchant à traverser la matière, parfois en la mêlant intimement avec le bois. »



Dans son atelier

Vous pouvez le retrouver sur sa page facebook, sur le site owen-art.com ou tout simplement chez lui au 12 grande rue. Il sera ravi de partager sa passion et de vous faire rêver.

Bibliothèque de cuis

Inaugurée le 15 février 2019, la bibliothèque a vu le jour suite à une proposition de Thierry FAUPIN, conseiller municipal. L'ancienne salle de classe a été mise à disposition par la municipalité. Contactée par l'initiateur, l'Association Familles Rurales a décidé de participer à ce nouveau projet en achetant les étagères de rangement.

Grâce à un appel aux dons, la bibliothèque compte aujourd'hui de nombreux ouvrages en tout genre pour tout type de lecteur. Un coin lecture pour les enfants a été aménagé suite aux dons de matériel.

Nous profitons de ces quelques lignes pour adresser nos remerciements à tous les généreux donateurs de Cuis, des communes environnantes et même de départements voisins.

La bibliothèque est ouverte à tous et gratuite. La seule condition est de respecter le règlement instauré.

La bibliothèque se veut aussi être un lieu de vie où les personnes peuvent venir juste pour discuter ou boire un café en toute convivialité.

Par la suite, elle proposera des après-midis « jeux de société ».

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles en place, venez nous rencontrer chaque samedi de 14 à 16 heures.



YVANN, un fidèle lecteur



Gary Cothenet, cascadeur professionnel

Vous avez sûrement vu ses cascades au cinéma lors de doublures d'acteurs sans savoir qu'il est originaire de Cuis.

Tout petit déjà il rêve de devenir cascadeur en regardant les films de Terence Hill et Bud Spencer. Il fait une licence STAPS pour devenir professeur mais quelques mois avant de passer son concours, il décide de réaliser son rêve.

Il envoie des candidatures dans des parcs d'attraction notamment le Puy du Fou où il est cascadeur dans le spectacle « Les vikings » pendant une année. Puis après avoir passé un casting, il travaille au Parc Astérix dans « Main basse sur la Joconde ». Il y côtoie beaucoup de cascadeurs qui sont déjà sur des films. Il pratique du Taekwondo, de la gym et de la boxe française pour avoir une bonne condition physique et être le plus polyvalent possible. Avec le bouche à oreilles et beaucoup d'entraînements, il va enfin décrocher ses premiers films.

Il a notamment été la doublure des cascades de Philippe Lacheau dans « Epouse moi mon pote » et dans « Nicky Larson et le parfum de Cupidon »

Vous pouvez retrouver sa filmographie complète sur <https://www.garycothenet.com>

Nous lui souhaitons une longue et brillante carrière.



Accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans

Auparavant géré par l'association Cap'O Loisirs, c'est maintenant Familles Rurales qui s'occupe de vos enfants pendant les vacances.

Ainsi cet été du 8 juillet au 26 juillet 2019, les enfants de Cuis, Cramant mais aussi d'autres communes iront passer de bons moments au centre de loisirs.

Les horaires

7h30-9h accueil échelonné

9h00-12h activités

12h00-13h30 repas (dans les familles ou sur place formule cantine)

13h30-14h00 accueil échelonné

14h00-17h00 activités

17h00-18h00 départ échelonné

Ils iront notamment à Jogaland, à la piscine, au cinéma, ils passeront une journée au Ranch de Montmirail, voici pour les sorties, le reste du temps sera occupé en atelier pâte à sel, cuisine, fabrication de marionnettes et encore beaucoup d'autres choses.

Deux dates à retenir

Le vendredi 19 juillet un apéritif dînatoire avec les familles préparé par les enfants

Le vendredi 29 juillet une petite fête pour clôturer le séjour

Les inscriptions se font auprès de Magalie Guillon à l'école de Cramant (7h30-9h/16h45-18). Se munir du carnet de santé, de la carte Familles Rurales, du quotient familial ou feuille imposition, de la fiche sanitaire et d'une autorisation parentale (les deux dernières étant complétées et remplies sur place)

Le règlement s'effectue à l'inscription par chèque à l'ordre de Familles Rurales, une facture vous sera ensuite envoyée.

L'adhésion à Familles Rurales est obligatoire, celle-ci est annuelle, son montant est de 26€



Kermesse des écoles Cuis Cramant

22 juin 2019

Encore une belle kermesse cette année qui a réuni les familles autour d'un spectacle alternant danses, pièces de théâtre et chants. Le thème de cette année était les quatre éléments : La terre, L'air, Le feu, L'eau.



A la suite de la kermesse était proposé un repas dont les bénéfices vont à l'association des amis des écoles.

Petits et grands ont donc passé une agréable journée dans la cour de récréation sous un beau soleil.



ASSOCIATION DE 5 VILLAGES
DE LA CÔTE DES BLANCS

Janvier

Partage de la traditionnelle galette des rois entre les participants aux cours de gymnastique



3 mars

Carnaval – Les quelques participants, ont déambulé dans les rues puis se sont retrouvés autour d'un goûter préparé par Laurence.

7 avril

Notre 19^{ème} Bébé Broc a de nouveau attiré de nombreux visiteurs malgré d'autres manifestations aux alentours.



25 juin

Dernier cours de gymnastique et l'occasion pour les participants de se retrouver devant le verre de l'amitié.

Durant les vacances, ils iront marcher pendant une bonne heure chaque mardi soir. Venez-vous joindre à eux, départ de la salle des fêtes à 19 h 15.

Reprise des cours en septembre – Pour tout renseignement contacter



Retrouvez nous sur Facebook : « Familles Rurales Cuis »
Valérie GRENETTE au 06.07.19.58.67

COMITE DES FETES

Repas du 9 février

De nombreuses personnes inscrites pour le repas dansant du comité. Apéritif, soupes d'hiver, Chili con carne, salade, fromage et dessert, préparés par les bénévoles, ont régalé les participants.



Chasse aux œufs

Moment apprécié par les enfants qui ont ainsi pu repartir avec le plein de chocolats

Brocante du 19 mai

Elle a malheureusement dû être annulée suite à une mauvaise météo.

Fête patronale des 29 et 30 mai

Au programme du mercredi soir le défilé aux lanternes et le feu d'artifices ont réuni les habitants du village.

L'après-midi du jeudi a été animé par Willy le magicien. Ses tours de magie ont ravi petits et grands.

Sorite à Walibi Belgique du 8 juin

50 personnes ont participé à ce voyage en Belgique. Malgré quelques averses, tous ont pu profiter des attractions pour petits et grands sans trop d'attente. Après une journée bien remplie et bien fatigante, les participants ont repris le bus pour la France.



Vous souhaitez recevoir les newsletters du comité des fêtes.
Envoyez votre adresse à « comitedesfetesdecuis@gmail.com »



Brochettes de canard aux abricots

Temps 30 min

très facile

Coût moyen

Ingrédients

Nombre de personnes : 4

2 Magrets de canard

8 abricots bien sucrés

2 tranches épaisses de lard

1 poivron vert

1 poivron rouge

2 oignons

1 courgette

1 aubergine



Préparation

1. Etape 1

Préparer des gros morceaux de magret, de lard, des légumes et couper les abricots en 2.

2. Etape 2

Sur les pics, alterner suivant l'inspiration : morceau de canard, 1/2 abricot, 1 morceau de lard, 1 morceau de chaque légume.

3. Etape 3

Epicier selon l'envie, rouler dans un peu de miel liquide.

4. Etape 4

Faire griller au barbecue.

Charlotte aux framboises et aux biscuits roses de Reims

Temps de préparation: 30 minutes

Difficulté: Moyenne

Ingrédients (10 personnes)

20 Biscuits roses de reims

2 Barquettes de framboises

30 Cl de crème fleurette

500 Gr de mascarpone

5 Cs de sucre glace

Préparation

Mettre des biscuits au fond d'un moule et sur le pourtour.

Battre la crème en chantilly bien ferme.

Mélanger délicatement le mascarpone, le sucre, la chantilly et les framboises écrasées (en garder quelques-unes pour la déco).

Mettez une couche de crème dans le moule tapissé de biscuits, et continuez en alternant, les biscuits et la crème.

Terminez par une couche de biscuits.

Mettre au frais une nuit.



l'AGENDA :

13 juillet

Soirée barbecue (comité des fêtes)

14 octobre

20 ème Bébébroc (familles rurales)

27 octobre

Halloween (familles rurales)

11 novembre

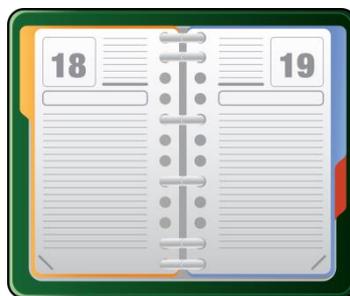
Cérémonie au monument aux morts

23 novembre

Soirée beaujolais (familles rurales)

Décembre

Arbre de Noël (comité des fêtes)



Il s'agissait de découvrir le nom de ces plantes grasses



1
Arbre de Jade Vert



2
Aéonium tabulaire



3
Cactus cierge



4
Palmier de Madagascar



5
Aloès



6
Agave d'Amérique



7
Langue de Belle-Mère



8
Agave de la Reine Victoria



9
Mamillaire ou Cactus coussin



10
Aloès panaché ou Aloès gorge de perdrix

Bravo au gagnant M. LEMAIRE Daniel, qui gagne 1 bouteille de champagne, offerte par la mairie.



Nouveau jeu

Faites chauffer les méninges !

Il s'agit de trouver le nom de ces voitures anciennes :

1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



Envoyez vos réponses par courrier en mairie, ou sur la boîte mail du journal.

« lecho.des.musettes@orange.fr »

Pour tout courrier : « commission communication », mairie de Cuis.

Ont participé à la rédaction des articles :
Catherine, Christophe, Nathalie, Stéphanie, Thierry, Valérie